Envoyé en préfecture le 22/12/2022
Reçu en préfecture le 22/12/2022
Publié le 22/12/2022
ID : 038-200030658-20221212-2022_175-DE

Communauté de Communes du Trièves

Avignonet - Château Bernard – Châtel en Trièves - Chichilianne – Clelles – Cornillon en Trièves - Gresse en Vercors – Lalley – Lavars – Le Percy - Mens - Monestier de Clermont – Monestier du Percy – Prébois- Roissard - Saint Andéol – Saint Baudille et Pipet - Saint Guillaume – Saint Jean d'Hérans - Saint Martin de Clelles – Saint Martin de la Cluze - Saint Maurice en Trièves – Saint Michel les Portes - Saint Paul les Monestier – Sinard – Treffort - Tréminis
300 chemin Ferrier - 38650 MONESTIER DE CLERMONT
Tél. : 04.76.34.11.22 - Fax : 04.76.34.13.37 - Courriel : accueil@cdctrieves.fr

2022/175

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'AN DEUX MILLE VINGT ET DEUX, le 12 décembre, à 19 heures, le Conseil de Communauté dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à Saint Martin de Clelles, sous la présidence de Jérôme Fauconnier.
Membres en exercice : 41
Date de Convocation : 7 décembre 2022
Présents : Jérôme Fauconnier, Lydia Palazzi-Vallier, Alain Roche, Philippe Vial, Fanny Lacroix, Vincent Blanchard, Jean-Marc Bellot, Alexandre Eyraud Griffet, Sabine Campredon, Danielle Montagnon, Gilles Barbe, Françoise Streit, Jean-Louis Goutel, Eric Furmanczak, Caroline Fiorucci, Sébastien Besnard, Uta Ihle, Robert Cuchet, Christophe Drure, Gilles Cléret, Alain Vidon, David Piccarretta, Eric Bernard, Marianne Baveux, Hélène Rossi, Freddy Riotton, Joël Zoppé, Christian Roux, Anne-Marie Fitoussi.
Suppléants avec voix délibérative : Jacqueline Bonato, Jean Pierre Barba
Pouvoirs : Yannick Faure à Jérôme Fauconnier- Eric Vallier à Jacqueline Bonato- Pierre Suzzarini à Gilles Barbe-Véronique Meneghin Caprio à Caroline Fiorucci- Aymeric Faivre à Eric Furmenczak- Claude Girard à Hélène Rossi- Fabienne Croze à Christian Roux- Pierrick Bonenfant à Jean Pierre Barba
Présents : 31
Pouvoirs : 8

OBJET : TRAVAUX EAU POTABLE COMPLEMENTAIRES 2023 – DEMANDE DE SUBVENTIONS AUPRES DU DEPARTEMENT DE L'ISERE ET DE L'AGENCE DE L'EAU
Vu le projet de budget primitif eau potable 2023,
Vu les travaux prévus en section d'investissement :

- Saint-Michel-les-Portes : remplacement de l'unité de traitement de la turbidité par ultrafiltration de Font Noire : 200 000 €
- Saint-Martin-de-la-Cluze : renouvèlement de la conduite de distribution chemin du Saillés : 80 000 €

Montant total : 280 000 €

Il est proposé au conseil communautaire d'approuver ce programme de travaux à inscrire au budget Eau potable 2023 et d'autoriser le Président à solliciter des subventions auprès de l'Agence de l'Eau et du département de l'Isère.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **APPROUVE** le programme de travaux à inscrire au budget eau potable 2023
- **AUTORISE** le Président à solliciter les subventions auprès de l'Agence de l'eau et du Département pour financer ce programme de travaux

Fait à Saint Martin de Clelles, le 12 décembre 2022
Le Président
Jérôme FAUCONNIER

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture le 22/12/22 *et de sa publication* 22/12/22